

*Date de dépôt: 7 mai 2003*

*Messagerie*

## **Rapport**

**de la Commission des pétitions chargée d'étudier la pétition  
contre l'attribution de la villa Baulacre à l'association « Pré en  
Bulle »**

### **Rapport de M. Thierry Apothéloz**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

En date du 25 avril 2002, la pétition contre l'attribution de la villa Baulacre à l'association « Pré en Bulle » a été déposée. Elle est renvoyée à notre commission puis traitée lors des commissions des 9 septembre, 23 septembre et 30 septembre 2002, sous la présidence de M<sup>me</sup> Anita Cuénod.

Les procès-verbaux sont tenus avec rigueur par M<sup>me</sup> Stéphanie Downing ; qu'elle en soit ici chaleureusement remerciée.

Cette pétition 1392 demande que la villa dite « Baulacre », propriété de la Ville de Genève, ne soit pas attribuée à l'association « Pré en Bulle ». Les pétitionnaires se fondent sur des nuisances permanentes dans leur quartier.

## **Audition de M<sup>mes</sup> Dolorès Bonnefous, Jocelyne André, Denise Fehlmann et M. Fehlmann – 9 septembre 2002**

Les personnes auditionnées expliquent que la pétition a été lancée en réaction à l'attribution par la Ville de Genève de la villa Baulacre à l'association Pré en Bulle. Ils indiquent que cette maison était déjà source de nuisances à l'époque où elle était nommée « Le Fiasco » ; cette dernière a arrêté ses activités grâce aux habitants du quartier qui ne supportait plus le bruit causé par les utilisateurs de cette maison.

Ils rappellent qu'un nouveau cycle va être construit dans le quartier, qu'il existe déjà plusieurs écoles avec des préaux bruyants et que cette attribution va générer plus de bruit dans la journée mais également la nuit. Ils souhaitent relever ainsi que le quartier compte déjà beaucoup de jeunes, qui font du bruit, qui consomment de la drogue...

Ils refusent le projet de la Ville, car « un seul enfant sur dix sera respectueux et plusieurs maisons de quartier ont récemment dû fermer à cause d'adolescents difficiles ».

Ils proposent donc qu'il soit aménagé une crèche pour petits enfants.

A une question d'une commissaire concernant l'encadrement dont pourraient profiter les jeunes cités, les auditionnés estiment que la villa en question va devenir un ghetto qui va faire du bruit, qui va attirer plus de jeunes qui ne seront pas gérés. Une personne auditionnée fait remarquer que tous les soirs des jeunes « skatent » dans le préau de l'école des Croupettes. Elle est certaine que ce ne sont pas ces jeunes qui vont fréquenter cette maison de quartier.

Enfin, un autre point d'inquiétude pour les pétitionnaires est la possible location pour des soirées privées. Les auditionnés s'indignent enfin qu'une rue ait été fermée en juin dernier pour un match de foot et que l'école organise une fête de fin d'année dans le préau.

Un commissaire demande si cette pétition a été envoyée à la Ville ; il lui est répondu que c'est le cas<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Après vérification auprès de la commission des pétitions de la Ville de Genève, ladite pétition n'a pas été déposée. Il est dès lors supposé que les pétitionnaires doivent faire référence à un courrier adressé à M. Manuel Tornare, conseiller administratif.

## **Audition de M<sup>me</sup> Lydia Schneider, Jean-Michel Tavelli et Sébastien Joly, membres du Comité de gestion de l'association Pré en Bulle – 23 septembre 2002**

Les trois personnes auditionnées expliquent tout d'abord qu'ils sont membres du comité de gestion de l'association Pré en Bulle qui existe depuis 1996. Cette association organise et gère des centres aérés, des fêtes de quartier et leurs activités concernent l'ensemble du public, soit autant les enfants que les adultes ou les adolescents.

Actuellement, l'association Pré en Bulle, n'ayant pas de locaux, déploient ses activités dans la rue par des structures souples.

M. Tavelli rappelle que le secteur couvert par son association connaît un fort développement. Beaucoup de constructions ont vu le jour, impliquant l'arrivée de nouvelles écoles, dont un cycle d'orientation qui va abriter 700 élèves. C'est dans ce cadre que l'association a demandé à pouvoir bénéficier de locaux pour leur maison de quartier. Il explique que la villa Baulacre semble bien convenir puisqu'elle est bien placée tant par sa situation proche du cycle prévu que par le fait qu'elle est située au centre des différents quartiers.

M. Tavelli expose que l'association a reçu les pétitionnaires lors de leur dernière assemblée générale. Il admet que les craintes exprimées par les pétitionnaires sont liées à une expérience douloureuse vécue il y a quelques années (la maison « Le Fiasco »). Il regrette toutefois que ces personnes fassent l'amalgame entre une maison de quartier et « Le Fiasco » que rien ne rassemble.

M. Tavelli indique à la commission qu'il existe plusieurs maisons de quartier situées dans des immeubles locatifs à l'instar de la maison de quartier des Asters. Selon ses informations, la cohabitation se déroule extrêmement bien.

Il ajoute qu'une maison de quartier ne va pas attirer plus de jeunes, mais au contraire permettre de créer un cadre pour des activités structurées.

A la question de savoir quel est le temps de travail accordé par le FASE<sup>2</sup> et la Ville de Genève, la réponse est : deux fois trois quarts de temps. La FASE a promis que, dès que l'association pourra entrer dans des locaux, elle pourrait leur accorder un plein temps supplémentaire.

---

<sup>2</sup> Fondation pour l'animation socioculturelle. La FASE gère les postes « animateurs » et « moniteurs » des maisons de quartier (centres de loisirs, jardins Robinson, ...). La commune met à disposition les locaux, octroie une subvention de fonctionnement et participe financièrement à une partie des coûts des moniteurs.

S'agissant de leurs activités en devenir, les membres du comité indiquent que trente personnes du quartier vont commencer un travail de réflexion et de conceptualisation des activités. Cette formule a différents avantages dont le fait de mobiliser des gens du quartier sur leurs attentes et leurs besoins et d'être ainsi au plus près de la réalité.

S'agissant des collaborations, les membres de l'association indiquent qu'ils collaborent avec les autres maisons de quartier, les maisons de paroisse, les îlotiers, les travailleurs sociaux hors murs et la délégation à la jeunesse de la Ville de Genève, les écoles, les associations de parents d'élèves et les associations d'habitants.

Un commissaire se soucie de savoir si le fait d'avoir des locaux risque de « sédentariser » les activités de l'association ; un membre du comité le rassure en lui répondant que l'association souhaite poursuivre les activités mobiles.

Face aux préoccupations des pétitionnaires, les représentants estiment qu'elles sont infondées, car leurs attentes vont au-delà de ce qui peut être demandé à une maison de quartier. Ils remarquent que, depuis la naissance de « Pré en Bulle », celle-ci est devenue une référence. Les gens s'adressent en effet à eux lorsqu'un problème surgit.

### **Discussion de la commission**

Les craintes des pétitionnaires sont fondées sur le fait qu'une mauvaise expérience a eu lieu dans leur quartier. Il sied d'affirmer que « Le Fiasco » n'avait ni la même fonction ni les mêmes buts. Il convient dès lors de prêter une oreille attentive sans pour autant bloquer tout projet d'animation dans le quartier.

Lors de notre discussion dans le cadre de cette pétition, les commissaires ont conscience du rôle primordial d'une maison de quartier et reconnaissent les limites d'une activité d'animation, qui n'a pas un rôle policier (dealers, bruit la nuit, ...).

Une large majorité des commissaires estime qu'une activité cadrée avec des horaires précis est nécessaire dans ce quartier bien chargé et qui va l'être de plus en plus avec l'arrivée de ce nouveau cycle.

A propos de maisons de quartier fermées pour cause de violence, un commissaire tient à rappeler qu'il s'agit d'événements rares sur les 47 maisons de quartier, centres de loisirs, jardins Robinson, existant dans le canton.

S'agissant enfin de la nature de l'attribution, il faut indiquer qu'il s'agit des compétences de la Ville de Genève. On peut rappeler que les pétitionnaires demandent qu'il y ait une crèche à la place d'une maison de quartier, car une crèche n'amène pas de nuisances. Force est d'admettre que cela est un vœu pieux car les maisons de quartier ne sont pas censées être ouvertes toute la nuit et ainsi combattre les trafiquants de drogue ou le bruit nocturne.

La commission souhaite encourager l'association « Pré en Bulle » dans le développement de ses structures en faveur des adolescents, qu'elle puisse maintenir des activités mobiles et qu'elle favorise autant que faire se peut la collaboration avec le réseau : travailleurs sociaux hors murs, maisons de quartier voisines, îlotiers, par exemple.

### **Vote**

Au vote, la proposition de **déposer cette pétition sur le bureau du Grand Conseil** est prise par la **majorité de la commission**, soit : **2 AdG, 2 S, 1 Ve, 2 R, 2 PDC et 1 L**.

1 L et 1 UDC s'abstiennent.

### **Annexe**

*Vous trouverez en annexe la présentation de « Pré en Bulle » – Association pour l'animation des quartiers des Grottes, Cropettes et Montbrillant (3 pages). Leur rapport d'activités étant difficile à reproduire, il est toutefois à la disposition des députées et députés qui le souhaitent directement auprès de l'association.*

## Pétition

(1392)

### contre l'attribution de la villa Baulacre à l'association « Pré en Bulle »

Mesdames et  
Messieurs les députés,

Nous habitons un quartier calme et c'est pour cela que nous l'avions choisi, mais depuis quelques années les nuisances s'ajoutent les unes aux autres, nous tenons à vous préciser que nous ne nous sommes jamais opposés à aucune des propositions concernant le quartier.

Nous ne sommes pas contre les jeunes, ni contre la convivialité de nos quartiers, ainsi que certains peuvent le penser, mais l'accumulation de mauvaises expériences nous pousse à réagir avant !

Nous avons appris qu'une maison de quartier était en voie de réalisation à « la villa Baulacre », il nous a fallu deux années de bagarre pour que « Le Fiasco », qui l'occupait précédemment, la quitte, la musique s'entendait d'un bout à l'autre du parc.

Nous nous empressons de souligner que depuis que la villa était occupée par les exclus de la société nous n'avons jamais eu à nous plaindre.

Une école était prévue dans le parc de Vermont, les habitants l'ont refusée, ils ne l'ont pas eue, mais nous, nous en avons hérité sans dire un mot, elle a été construite en face de nos immeubles et empiète de 2 mètres sur le parc des Croupettes, avec ses 600 élèves.

Maintenant à nous de supporter les jeunes adeptes du skate-board à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, et par n'importe quel temps puisqu'ils sont à l'abri, ne parlons pas de la musique de certains de leurs admirateurs et de la casse des bouteilles de bière, et j'en passe et des meilleures.

Le tam-tam rythme nos soirées souvent jusqu'à plus de 22 h (là encore bagarre afin que les fenêtres restent fermées) et cela tous les jours, même les samedis et les dimanches, nous aimons la musique, mais choisissons notre musique sans en faire profiter les voisins.

Dans le parking des enseignants de l'école des Croupettes, nous supportons allègrement les jeunes qui font la fête, sans oublier de parler des nombreuses fêtes dans le parc des Croupettes.

L'école de Beaulieu et ses 100 élèves, qui elle aussi nous gratifie de sa fête, et qui le soir, à différentes occasions, reçoit des jeunes qui disputent de magnifiques parties de basket ou de ping-pong juste sous nos fenêtres, partageons les plaisirs ! etc.

Et en été quelle satisfaction ! Nous avons une belle pataugeoire (nous ne parlons pas de la journée) utilisée pour certains ébats et les jeunes criant au viol (on se dérange une fois, deux et puis après ... plus du tout) souvent jusqu'à l'aube. C'est aussi un merveilleux endroit pour y laver chiens et vélomoteurs, des tables et des bancs dans l'eau, c'est aussi très agréable quand il fait chaud. ! Des jeunes qui restent des heures dans le cèdre, sur le filet à crier des insanités.

Faut-il aussi que nous vous parlions des seringues que l'on trouve et de la drogue qui circule, des bancs qui sont régulièrement cassés ?

Et maintenant, le cycle d'orientation prévu pour 700 élèves qui aura sûrement le soir des activités de musique et de gym, etc. Ce qui apportera un surcroît de monde et de bruits.

Six cents jeunes au Crochettes + 100 à Beaulieu + 700 au cycle d'orientation, sans compter ceux qui viennent dans le parc d'autres quartiers, vous ne croyez pas que cela est suffisant ?

Non, maintenant pour nous cela suffit, nous avons suffisamment de jeunesse dans le quartier, nous ne pouvons en supporter davantage, nulle part ailleurs ne se trouve une telle concentration de jeunes !

Nous avons eu des enfants et maintenant, pour certains, des petits-enfants, nous connaissons la jeunesse et apprécions beaucoup certains jeunes.

Nous ne sommes pas des râleurs, **mais trop c'est trop !**

N. B. : 120 signatures

*Une délégation d'habitants du quartier*

p.a. M<sup>me</sup> Dolorès Bonnefous

6, rue du Grand-Pré – 1202 Genève

## Présentation de Pré en Bulle - Association pour l'animation des quartiers des Grottes Cropettes, Montbrillant

### Introduction

Ce document est extrait d'un rapport plus important consacré à l'action que Pré en Bulle mène depuis presque six ans dans le secteur des Grottes, Cropettes, Montbrillant.

Il répond au besoin d'une présentation succincte de notre association. Débutant par un bref historique, il présente ensuite les caractéristiques des quartiers concernés et rend compte de l'esprit dans lequel l'association travaille.

Il convient d'emblée de noter que Pré en Bulle évolue dans un contexte des plus particulier : le nouveau Cycle d'orientation de Montbrillant ouvrira en effet ses portes dès la rentrée 2003.

Anticipant cet événement majeur pour son secteur, nous interpellons depuis quelques temps déjà les autorités concernées afin que nous soient fournis les moyens de faire face à cette situation nouvelle. Mis à part une augmentation des postes animateurs(trices), c'est bien sûr désormais d'une véritable maison de quartier dont nous avons besoin.

### Historique

Depuis 1995 une petite équipe d'habitants des quartiers des Grottes et de Montbrillant, soutenue dans ses efforts initiaux par la Maison de quartier des Asters - Servette, travaille au projet de création d'une Maison des quartiers

Formellement créée au printemps 1996, l'Association pour l'Animation des quartiers des Grottes, Cropettes, Montbrillant présente son projet aux autorités municipales. Ces dernières, conscientes des besoins en la matière, acceptent de soutenir le projet.

Bien que dépourvue de « maison », l'association n'en développe pas moins une série d'animations de rue conçues pour aller vers son public et dont elle tire son originalité. Dès l'été 1998 l'association dispose d'un petit local qui lui sert de bureau - point de réunion pour le comité et bureau pour l'animateur. Le local est nommé Pré en Bulle; c'est désormais surtout sous cette appellation que l'association se manifeste.

Au cours de cinq ans de travail, Pré en Bulle s'est fait reconnaître des autorités municipales et cantonales. L'association a gagné sa place au sein des autres structures analogues de la Ville avec lesquelles elle collabore. Elle a su tirer parti du manque de locaux dont disposent généralement les maisons de quartier et transformer ce manque en atout, en créant des animations "mobiles" qui permettent d'aller à la rencontre des habitants (Atelier Vélo Mobile, Cinéma de Quartier Mobile,

Atelier de Cirque itinérant, Guinguette mobile et Info-Bulle).

Des centres aérés ont été mis sur pied par notre animateur pour répondre à la demande des habitants. Toutes sortes de petits et grands événements destinés à développer cet esprit de convivialité déjà bien implanté dans nos quartiers ont été organisés.

### Les quartiers

Les quartiers se trouvant dans l'aire d'influence de Pré en Bulle ont considérablement évolué sur le plan de l'urbanisme et de la démographie. Au-dessus du quartier des Grottes, le complexe des Schtroumpfs est apparu au début des années 80. Il compte actuellement environ 400 foyers. Le quartier des Grottes à l'histoire mouvementée est maintenant habité par un grand nombre de familles. Le périmètre de l'îlot 13 est actuellement presque complètement rénové ou reconstruit. On y compte également de nombreuses familles. Les nouveaux immeubles de Montbrillant sont apparus au bout de la rue du même nom en 1989. On y dénombre presque 500 foyers constitués de familles plutôt jeunes ayant pour la plupart des enfants dont les plus grands ont maintenant atteint l'âge de l'adolescence. Les immeubles de Vermont ont été construits dans les années 1950. La population d'origine a vieilli et les appartements qui se libèrent sont repris par de nouvelles familles avec enfants.

### Caractéristiques du secteur

Ces quartiers des Schtroumpfs, des Grottes, de l'îlot 13, de Vermont et de Montbrillant considérés comme ensemble territorial

- ne disposent ni d'un centre commun, ni d'une identité unitaire: les habitants qui composent ce large territoire habitent des pâtés de maison, des ensembles d'immeubles, voire un quartier
- englobent plusieurs grands parcs (Vermont, Beaulieu, Croupettes). Des écoles enfantines et primaires se situent dans ces espaces
- sont traversés par quatre axes routiers (Fort-Barreau, Montbrillant, Vermont et Vidoleet.. Hormis ces axes, les autres voies sont des rues résidentielles
- sont témoins d'une urbanisation grandissante et d'une forte poussée démographique
- sont composés de populations très diversifiées, en termes de générations et d'origines sociales et culturelles

Cet ensemble de quartiers n'est ni tout à fait hors, ni tout à fait dans la ville. Il ne constitue pas un territoire urbain en crise. Pourtant, à travers les interpellations qui

nous parviennent, nous sommes témoins de problématiques récurrentes: difficultés dans les relations intergénérationnelles, manque de communication et isolement, marginalité, trafics divers, et encore: problèmes de prise en charge des enfants dont les parents travaillent, etc.

### Le travail de l'association

L'association vise en premier lieu le maintien et le renforcement d'une vie quotidienne et d'un climat social de qualité pour les habitants de ce secteur.

L'action que nous menons afin d'atteindre ce but prend d'abord appui sur les structures existantes (associatives, institutionnelles, groupes divers). L'association doit être représentative de la population. Nous cherchons donc à tisser des liens entre les habitants, les différentes associations, regroupements et institutions.

La mise en route de tout nouveau projet s'efforce d'intégrer ces structures. Nous cherchons le plus souvent possible l'appui des habitants dans le démarrage d'une nouvelle animation. Le principal souci de l'association est d'offrir aux habitants des animations dont ils se sentent partie prenante et à travers lesquelles ils puissent s'investir pleinement.

Nous ne travaillons pas non plus dans l'idée de créer une « super structure » qui écraserait celles fonctionnant déjà dans le quartier, mais bien plutôt de travailler dans un esprit de complémentarité et d'élaboration commune.

Toutefois, face à une situation d'urgence, nous devons également nous montrer capables de réagir rapidement en proposant des interventions souples et ponctuelles en complémentarité du tissu institutionnel.

Enfin, et parallèlement aux animations mobiles déjà mentionnées, aux centres aérés et aux divers événements ponctuels que Pré en Bulle propose, nous accordons depuis l'été 2000 une attention toujours plus soutenue à toute une frange de la population adolescente très présente dans l'espace public.

Ce soucis s'inscrit bien sûr aussi dans la perspective de l'ouverture prochaine du Cycle d'orientation de Montbrillant.

Pré en Bulle, janvier 2002